

CODE DE L'U.F. (3) 31 21 00 U11 S1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 301
--	--

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du (des) cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Travaux pratiques d'ébénisterie	PP	L	160
Ebénisterie : technologie et dessin	CT	B	32
2. <u>Part d'autonomie</u>		P	48
		Total des périodes	240

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD - **PAS D'ACCORD**
PROVISOIRE

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 02 juillet 2009.....

Signature

:

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- de développer des savoirs, savoir-faire et savoir-être en ébénisterie qui lui permettront au départ d'une épure, en respectant un mode opératoire, de réaliser manuellement et mécaniquement un petit meuble avec des assemblages de base ;
- de découvrir les assemblages de base, les machines et outillages rencontrés dans un atelier du menuisier ébéniste ;
- de développer des compétences d'observation et de réflexion technique.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Capacités

En français :

- répondre à des questions orales sollicitant des informations explicites en s'exprimant d'une manière compréhensible :
 - se présenter et donner ses coordonnées ;
 - expliquer sa motivation pour la formation ;
- lire des consignes simples de sécurité en vigueur dans la vie quotidienne ;

En mathématiques :

- maîtriser le système de numération en base 10 ;
- opérer sur les nombres naturels entiers (addition, soustraction, multiplication et division) ;
- reconnaître et différencier les mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité.

Titre(s) pouvant en tenir lieu

C.E.B.

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé de ne pas constituer de groupes de plus de 1 étudiant par poste de travail.

PROGRAMME DES COURS**Travaux pratiques d'ébénisterie**

L'étudiant sera capable :

au départ de consignes de travail (méthode de travail), dans le respect du mode opératoire et des règles de sécurité et d'hygiène,

- d'utiliser l'outillage manuel de base (ciseau à bois, bédane, scie à dos et à cadre, maillet en bois) ;
- d'affûter les outils à tranchant rectiligne et les lames de scie à main ;
- d'utiliser les outils de mesures et de traçage (mètre, trusquin) ;
- de lire une épure d'un assemblage dans les 3 vues ;
- de débiter les bois pour un travail demandé à la scie à ruban ou à la scie radiale, à partir d'un bordereau ;
- de corroyer les bois à la dégauchisseuse et à la raboteuse ;
- de retrouver, positionner et établir des bois ;
- de creuser des mortaises au bédane, à la mortaiseuse ;
- de scier des joues de tenon à la scie à tenon ou à la scie à ruban ;
- de scier et dégager des entailles (mi bois) ;
- de scier des arasements à la scie à araser ou à la scie à dos ;
- d'affleurer deux pièces de bois assemblées à fil perpendiculaire ;
- de tracer des assemblages et de réaliser manuellement et/ou mécaniquement des assemblages :
 - de bois de bout,
 - à enfourchement,
 - à tenon et mortaise,
 - à tenon et mortaise avec rainure,
 - à tenon et mortaise avec feuillure,
 - à tenon et mortaise avec rainure, feuillure et moulure,
 - avec arasement oblique,
 - en bois de fil (queues d'aronde) ;
- de vérifier l'équerrage et la planéité d'un assemblage ;
- de poncer deux pièces de bois assemblées à fil perpendiculaire, manuellement et mécaniquement ;
- de monter les outils usuels sur la toupie et sur la mortaiseuse à mèche, de les régler et les utiliser pour la réalisation de rainures, moulures.

Initiation à l'ébénisterie

Ebénisterie : technologie et dessin

L'étudiant sera capable :

en technologie,

- de caractériser l'outillage de base du menuisier ébéniste ;
- de décrire sommairement les machines à bois et leur outillage ;
- d'identifier les essences de bois courantes, leurs caractéristiques et leurs défauts ;
- d'identifier les attaques et moyens de préservation du bois ;
- d'identifier les pentures et fermetures de meubles ;
- de reconnaître les types de débit ;
- d'énumérer les dimensions standardisées courantes des pièces de bois ;
- de reconnaître les caractéristiques des styles dans le mobilier selon les époques ;

en dessin,

- de reconnaître des solides élémentaires représentés en perspective et de nommer les sommets, arêtes, génératrices, bases et faces ;
- d'utiliser les traits normalisés (continu fort, fin, interrompu, mixte) :
 - pour la représentation en 3 vues et pour la cotation d'un solide simple présenté en perspective ou d'après modèle ;
 - compléter la 3^{ème} vue à partir de la représentation des deux autres vues d'un ensemble composé d'au moins 5 éléments ;
- de comparer un objet en vraie grandeur et sa représentation sur le plan et d'en déterminer l'échelle et vice-versa ;
- de représenter les différentes vues et coupes nécessaires à la réalisation d'une porte simple et de réaliser le bordereau des bois nécessaires ;
- de reconnaître et de décrire les différents types d'assemblages ;
- de lire les plans d'un meuble simple (non démontable).

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

*au départ d'un plan et de consignes de travail données par le(s) chargé(s) de cours,
en utilisant l'outillage adéquat,
dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène*

- d'appliquer les techniques d'exécution à la réalisation manuelle ou mécanique d'un meuble simple. (table, siège, coffre, petit meuble), non démontable et comportant au plus deux parties mobiles ;
- de réaliser des assemblages et éléments finis conformes au plan ;
- d'assurer les finitions : joints, planéité; solidité.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la précision du tracé,
- la qualité de la réalisation (joint, planéité, solidité, finition),
- le respect du temps alloué.

CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.